BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1436

62 – PAS-DE-CALAIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ARRAS

Ventes et cessions

341 803 955 RCS Arras.
ETABLISSEMENTS LORIDAN.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 472680.00 EUR.
Adresse : 175, Route d'Estaires, 62138 Violaines.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS AU BODACC RELATIF AU PROJET COMMUN DE FUSION Pour la société absorbante Dénomination : VITALIS Forme juridique : SAS Adresse du siège : Rue Léonard de Vinci Zone Industrielle des Petits Pacaux 59660 MERVILLE Montant du capital : 3 841 840, 00 Euros Immatriculation : 501 654 156 RCS DUNKERQUE Pour la société absorbée Dénomination : ETABLISSEMENTS LORIDAN Forme juridique : SAS Adresse du siège : 175 Route d'Estaires 62138 VIOLAINES Montant du capital : 472 680,00 Euros Immatriculation : 341 803 955 RCS ARRAS Évaluation de l'actif et du passif : Actif : 12 991 397,00 Euros Passif : 8 112 313,00 Euros Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : La société absorbante détenant la totalité des actions composant le capital social de la société absorbée, l'opération constitue une fusion-absorption intégrale. En conséquence il n'y aura pas lieu de procéder à une augmentation de capital de la société absorbante en rémunération de l'apport-fusion de la société absorbée ni à l'échange des actions de cette dernière contre des actions de la société absorbante. Le montant prévu de la prime de fusion : Néant Date du projet commun de fusion : 31/10/2024 Date et lieu de dépôt au RCS au titre de chaque société participante : le 29/11/2024 au RCS de DUNKERQUE et au RCS de ARRAS.